

Macht müntzgl. 40 gl."

AH 71, 131

72

1650 November 27., Lyon

A

SCHREIBEN VON [FAEHNRIICH HANS JAKOB] HERMANN AN [ALT] AMMANN
[BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Celle cy sera pour vous assurer que nous sommes encore a la gilliotiere [=Faubourg Guillotière] et que ayant eu seulement obtenu le Couvert pour 8 Jour avecque grandissime paine, de Mons.^{ur} l'Abbé en payant et au lieux de 8 Jour y'avons seiourne trois sepmaine ce qui m'a mis fort en paine d'Estre Chasse hors du faubourg ne sachant pas apres ou aller ne m'osant pas seulement Monter devant Mons.^{ur} l'Abbe d' E s n a y, ce pourquoy Je vous prie d^e grace le vouloir Remercier avecque une de vos Lestres, dont en ay averty de mesme Mons^{ur} Vostre fils [Gardehptm. H e i n r i c h II. Zurlauben], Jl m'Escrit dans ces Lestres de Augmenter la Compagnie Jusque au Nombre de 100 soldat et de bonne minne bien Couvert, Jl s'en presente beaucoup de tout Nud et sans passeport des alleman [=deutsche Kriegsknechte] qui Vienne de Cathalognie aux quels Jl n'y a poindt de fyerte. Estant bien habilie et a Juste [=ajusté] Jl pouroit grater du pied Et l'Argent Estant pour le present de Reggise Jl fault songer trois foys devant que donner l'Argent a des personnes que nous Cognoissons pas dont neaumoins Je en ay Engage dix ou 11 de bonne Corporence si ie eust sceu demeurer autant de temps a Lyon. Je aurois donne le bruiet au pays J'y envoyant un homme assure Jl en a[u]roit trouve a Choisir, Et si ce presentoit quelque homme d'honneur qui peut faire la Charge de sergent Vous Obligeries grendement ... Vostre fils lequel m'en a Escrit, car Celluy [nämlich der Nachfolger von Andreas P o l l e n sel.] qui est pour le present a la Compagnie ne poinct Respecte faisant tousjour la Vivanderie Comme aussi ne sachant pas son Mestier Estant Estroppie d'un bras, Mons.^{ur} D'Ervioux [=D e r v i e u x, Kaufmann in Lyon] se part offert de nous Assister en Cas de necessité dont Je ne Rescu de Luy que les Estoffes que les Deux Officie[r]s ont ammene et la somme de 500 L pour payer les dettes de la Compagnie, Come le sergent [?,] Maistre Claude Clauser [=K l a u s e r] et C r a t z i e [!] lesquels avoit avance deux Argent de sepmaine dont pour les apeser Je leur ay Rendu

avecque action de grace Je vous prie le plustot que faire se pourra de Ecrire a ... Vostre fils de Joindre la Compagnie pour apaiser le Muttins ...
 Je vous demande Ceste grace que me Reconsiliant a nous de m'Ecrire ce que Je aures affaire affin de ne Rien faire si ce n'est par Vos ordres et ceux de ... vostre fils a present nostre Capp.^{ne} lequel Je servire Comme un homme d'honneur doit faire, mais le gage Estant trop petit Jl faudroit que Je mangas mon bien ce le Moins que un Enseigne puisse tirer que de 35 Escu pour ce tenir un peut En Estat de servir En tout lieux Et principalement en Campagnie car dans [Porto-]Longon[e, wo sich die Kompagnie Zurlauben zuvor in Garnison befand] on ne tenoit poinct d'Equipage le moins que Je puisse faire ce d'Avoir un Valet et un Cheval de Monsture avecque un Mullet pour porter les Rolles lequel Je n'abandonere Jamais, J'ay achete un Cheval a petit Jean [T i e r r y] et ay pris le sien enstre mes mains Comme aussi un Mulet de la valeur de 100 L Je vous prie en Ecrire a ... nostre Capp.^{ne} ne vouloir pas nous laisser avoir faulte puis que le tout est venu a si bon port."
 "respondu 7ten xbris [=7. Dezember]"

Original, mit Siegeln, wovon das eine - s. Abb. am Schlusse von AH 72[!] - wohl kaum Hermann gehören dürfte. Dorsualnotiz von Beat II. Zurlauben.
 AH 71, 132-133

73

1657 Januar [16./]6., Zürich

A

SCHREIBEN VON HANS KASPAR THEOBALD AN ALT AMMANN [UND DERZEITIGEN] ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN, ZUG

"Forderist uns Seehr Ehrfröwlich zu Vernemen des Herrn und Sein Lieb Angehörigen gute gsundheidt und wollstand, Gott der Allmechtige ... Inständig Piten-
 de sy allerseyts noch lang In guter gsundheidt ehrhalten welle. Das es sich so Lang verzogen die Wider Antwort, wir die bi Sorg gehabt dem Herrn etwas Zustandts Leybs halben begegnet, aber Gott seig Lob das sich nit bedörffen.

Demnach der pändlenen [=Bendlikon]¹ Räben beträffent wyllen Jch Jetzunder Pricht Entpfangen vollentz abmachen und quitung übersenden, Sambt der 90 Fr. Kirchen Wetingen bethreffent. Was Scheniser gut² betrifft hab der Herr bi Zeiger dis Schriftlich zu Entpfachen. Ehrschazes [an die Grafschaft Baden?] halben achten Jch werdend Beider theill Gottshaus [Frauenthal und Schänis gemeint]